

Programme du 14 mars 2006

Olivier Turquin a conçu et animé la journée. Il est consultant, professeur associé à l'Institut de géographie alpine et chercheur au laboratoire PACTE-Territoires.

Réflexions et regards croisés

Interventions de :

- André Meissonnier, président du comité VIVEA PACA et Eric Charbonnier, sociologue, chef de service de Trame
- Bernard Pecqueur, économiste, enseignant-chercheur à l'Institut de géographie alpine
- Bruno Lémercy, sociologue, enseignant-chercheur à l'ENESAD

Ateliers d'échanges

Témoignages de formateurs, de chercheurs, de responsables professionnels, d'élus, et échanges de pratiques et débats sur :

- Atelier 1 : Des territoires renforcés au secours d'une PAC affaiblie ?
- Atelier 2 : Les territoires, partenaires des projets agricoles ?
- Atelier 3 : Les agriculteurs, partenaires des projets de territoire ?
- Atelier 4 : Les agriculteurs, acteurs de la démocratie participative ?
- Atelier 5 : Des dispositifs de formation et des projets mobilisateurs ?

Sommaire

Page 2

> Quelles compétences pour développer des partenariats agriculteurs et territoires ?

> Qu'est-ce qu'un territoire ? Un lieu, un groupe ou une dynamique ?

Page 3

> Comment articuler projet agricole et projet de territoire ?

> Se former dans les territoires : quelles compétences ?

Page 4 > Atelier n°1

Page 5 > Atelier n°2

Page 6 > Atelier n°3

Page 7 > Atelier n°4

> Intégrer les formations dans des dispositifs plus larges

Page 8 > Atelier n°5

Agriculteurs et territoires : quelles compétences pour agir en partenariat ?

Editorial

De nombreux changements sont à l'œuvre tant dans le secteur agricole que dans la société en général. Les contours de l'activité agricole sont redéfinis et si l'agriculture est amenée à se préoccuper du territoire, c'est que le territoire se préoccupe de plus en plus de l'agriculture. Le nouveau contexte lié à la PAC, l'OMC et la concurrence internationale bousculent très fortement l'agriculture, ses productions, ses marchés. A l'issue de la décentralisation, l'Etat, moins présent, transfère par étapes des responsabilités aux collectivités territoriales. Les compétences des régions sont renforcées et de nouveaux lieux de décision, de financement, de concertation, sont créés. La nouvelle organisation du pouvoir dans les territoires ne fait cependant pas toujours une place de choix à l'agriculture. C'est donc à l'agriculture de prendre sa place. Beaucoup de territoires ruraux se repeuplent, d'autres se trouvent en sérieuse déprise, le périurbain se développe. Nous pouvons nous interroger sur la place de l'agriculture dans ce nouveau paysage.

Un premier enjeu : être acteur du devenir de son territoire

Etre acteur du devenir de son territoire suppose d'une part que l'agriculteur s'investisse à nouveau dans la conduite des affaires locales, d'autre part que les nouvelles structures de décision complexes - conseil de développement, conseil de pays, communautés de communes - représentant les nouvelles compositions sociologiques prennent en compte l'agriculture comme une dimension essentielle du territoire. Il faut donc aller au-delà du fonctionnement de ces structures et engager des réflexions et dynamiques territoriales impliquantes pour les agriculteurs et leurs responsables, porteuses de développement pour les entreprises et d'emploi pour les territoires.

Il est nécessaire pour cela de développer un certain nombre de compétences : la connaissance du nouvel environnement institutionnel et des nouvelles règles qui déterminent l'avenir des territoires, la capacité à expliquer et positionner l'agriculture dans de nouvelles relations, la capacité à faire avancer des projets individuels ou collectifs.

Un second enjeu : utiliser le territoire comme moyen de développement de l'entreprise agricole

Le nouveau contexte lié à la PAC, les nouvelles opportunités offertes par les territoires, interrogent les chefs d'entreprise agricole sur les possibilités de mobiliser de nouvelles opportunités techniques et économiques. Ainsi, sans idéaliser sur des solutions miracles qui règleraient tous les problèmes de notre agriculture, il nous faut analyser de plus près toutes les opportunités de développement qui résultent des mutations



Christiane Lambert et Jean-Jacques Loussouarn

sociologiques et économiques des mondes rural et périurbain. Pour cela, le chef d'entreprise doit disposer à la fois de qualités et de compétences nouvelles. En effet, mobiliser de nouvelles opportunités, diversifier ses productions, ajouter une activité de service, de commercialisation à une entreprise agricole, supposent un raisonnement de chef d'entreprise proche de celui qui est mis en œuvre dans d'autres secteurs de production, mais aussi une capacité à concevoir autrement son métier, son entreprise, sa production...

Par ailleurs, cette créativité peut déboucher sur un nouveau projet, qui, pour réussir, doit le plus souvent s'inscrire dans une démarche collective, voire se construire en partenariat avec des acteurs non agricoles. De nombreuses compétences sont nécessaires pour mener ce type de projet. La compétence entrepreneuriale, la maîtrise de l'approche stratégique et la conduite de projets collectifs dans ce cas sont essentielles.

Que peut faire VIVEA pour accompagner ces projets ?

Plusieurs initiatives ont déjà été appuyées par VIVEA : la formation de responsables professionnels aux enjeux territoriaux et la formation accompagnant de nouveaux projets économiques locaux. Il est indispensable de permettre aux agriculteurs et aux responsables qui le souhaitent de s'organiser pour être acteurs de leurs territoires et de se mobiliser pour identifier des potentiels de développement. La formation, mais aussi les actions expérimentales, les études locales comme celle qui a été menée par VIVEA en partenariat dans la région PACA, peuvent les y aider. Ensuite, dans le cadre de partenariats institutionnels et financiers entre les organisations professionnelles, les collectivités territoriales, l'Etat et l'Europe, VIVEA peut mobiliser des financements et accompagner la mise en place de dispositifs de formation permettant à la fois l'acquisition de compétences et la dynamisation des projets. Enfin, pour que ces projets se concrétisent au niveau local, il est nécessaire qu'ils soient portés par des responsables locaux : former des responsables demeure donc la clé de tout positionnement actif de l'agriculture dans son environnement.

Voilà quelques axes de travail qu'il nous faut maintenant concrétiser au cours des prochaines années pour amplifier les nouvelles synergies agriculteurs et territoires.

Ce second atelier national organisé par VIVEA a rassemblé des personnes aux fonctions et aux compétences diverses. Cette journée nous a permis de capitaliser des expériences réussies et exemplaires et de réfléchir ensemble à de nouveaux dispositifs de formation à mettre en œuvre pour permettre aux agriculteurs de s'impliquer dans des projets de territoire. ■

**Christiane Lambert, présidente de VIVEA et
Jean-Jacques Loussouarn, directeur général de VIVEA**

Quelles compétences pour développer des partenariats agriculteurs et territoires ?

Pour cela, cinq territoires très différents ont été étudiés : la Vésubie (Alpes-Maritimes), Aubagne (Bouches-du-Rhône), le Sisteronnais-Buëch (Alpes de Haute-Provence et Hautes-Alpes), le Gapençais (Hautes-Alpes) et la Provence Verte (Var). L'étude se divise en deux parties : la première est consacrée aux projets qui élargissent le champ de la formation, la seconde aux compétences à acquérir pour les agriculteurs.

Interroger les dispositifs

Un certain nombre de projets modifient la position de l'agriculture dans le milieu et témoignent que la formation a un rôle important à jouer dans les dynamiques locales. Dans les cinq territoires enquêtés, plusieurs projets concernent la commercialisation des produits : la vente directe, les AMAP, la marque collective « Les jardins d'Aubagne », les signes officiels de qualité et la marque de territoire « Provence verte ». Des questions se posent qui interrogent les dispositifs de formation. En quoi le projet prend en

Interventions d'André Meissonnier, président du comité VIVEA PACA et Eric Charbonnier, sociologue, chef de service de Trame

Le comité VIVEA de Provence-Alpes-Côte d'Azur a souhaité mener une réflexion, en partenariat avec Trame, afin de mieux comprendre le fonctionnement des territoires et les situations vécues par les agriculteurs, et repérer les compétences nécessaires aux agriculteurs pour être acteurs des projets locaux.

compte l'identité du produit ? Comment communiquer localement autour du métier, du produit et du milieu ? Quelles méthodes pour conduire un projet ? Il est nécessaire d'imaginer des dispositifs en fonction de ces interrogations qui concernent un public plus large que les seuls agriculteurs. Les actions mises en place croisent productions agricoles et démarches territoriales, et concernent des préoccupations communes aux consommateurs et aux représentants du territoire.

De nouvelles compétences

D'autres projets sont en panne à cause de divergences entre les groupes agricoles et les élus, la dynamique de projet étant souvent liée à une dynamique



André Meissonnier – Eric Charbonnier

de groupe. Comment intervenir pour débloquer la situation ? Trois familles de compétences semblent nécessaires. La première est liée à l'action collective, il s'agit de savoir animer et conduire un

groupe, entraîner, manager et représenter. La deuxième est liée à l'organisation territoriale, il s'agit de savoir comprendre cette nouvelle organisation et ses conséquences, savoir y prendre sa place. La troisième compétence est liée à la nouvelle posture de l'agriculture dans le milieu : entrer dans une logique de projet, se positionner par rapport aux autres et communiquer.

Les conclusions de l'étude ont permis au comité VIVEA de lancer au début de l'année 2006 un appel à intentions sur le thème de l'implication des agriculteurs dans les dynamiques territoriales auprès des organismes de formation et des prescripteurs potentiels. ■

Qu'est-ce qu'un territoire ? Un lieu, un groupe ou une dynamique ?

Intervention de Bernard Pecqueur, économiste, enseignant-chercheur à l'Institut de géographie alpine

Le territoire et la dynamique des acteurs

Un territoire n'existe pas de lui-même et on ne sait pas dire à quel moment une communauté devient un territoire. La proximité géographique est un préalable mais le territoire est avant tout un groupe d'acteurs défini par sa propre dynamique pour identifier des problèmes communs et chercher à les résoudre ensemble dans un espace partagé. Les conflits et les tensions sont toujours présents et peuvent être générateurs de ressources positives. La logique de territoire se situe à l'opposé d'une logique de branche ou de filière : elle est liée à la coordination de multiples acteurs appartenant à différentes branches mais partageant un projet commun sur un même espace.

Spécification et avantage relatif

Le territoire est aussi l'expression de la mondialisation. Les stratégies territoriales basées sur la spécification sont un moyen de contourner la concurrence mondiale car la bataille sur la seule productivité est impossible. Plus nous nous globalisons, plus nous devons faire ce que le voisin ne sait pas faire au lieu

de faire ce que le voisin sait faire à un prix inférieur. Il s'agit d'essayer de produire quelque chose d'unique, de spécifique. C'est le cas par exemple des démarches de labellisation. L'AOC n'est cependant pas la recette qui va permettre de sauver les campagnes. Il s'agit en effet d'un avantage provisoire qu'il va falloir réinventer à chaque fois et qui, s'il est imité par d'autres, risque d'être annulé. Il est donc nécessaire d'essayer de pérenniser l'avantage relatif de chaque territoire. Pour se défendre contre la globalisation, la dynamique territoriale a un rôle à jouer en affirmant sa spécificité dans une économie mondialisée.

Dynamiques territoriales et qualité

La dynamique territoriale, c'est la capacité à aller chercher ses ressources dans sa propre culture, pour bâtir quelque chose d'original. Elle peut miser par exemple sur la qualité intrinsèque d'un produit avec l'élaboration de cahiers des charges. Elle peut aussi révéler des qualités spécifiques à un territoire : un savoir-faire résultant d'une histoire, un effet de réputation... C'est le cas de la ville de Dinant, en Belgique, qui a fondé son économie autour de la réputation d'Adolphe Sax, inventeur du saxophone, qui a pourtant quitté la ville à l'âge de 6 mois. Aujourd'hui, 2 000 emplois locaux y ont un lien avec la musique.



Bernard Pecqueur

Le panier de biens

Le territoire existe par la dynamique des acteurs. Par exemple, une huile d'olive AOC, telle que celle de Nyons, peut, par ricochet, avoir un impact positif sur la vente d'autres produits locaux comme le vin ou le tilleul... ou le tourisme. A l'échelle d'un territoire, proposer de manière globale et collective « un panier de biens » – une combinaison de biens et de services – crée une dynamique qui peut bénéficier à l'ensemble de la société. La valorisation touristique peut contribuer à donner une cohérence à des ressources hétéroclites et faire en sorte que le panier ait plus de valeur que la somme des éléments qui le composent. ■

Comment articuler projet agricole et projet de territoire ?

Intervention de Bruno Lémery, sociologue, enseignant-chercheur à l'ENESAD

Un certain nombre de changements sont à l'œuvre tant dans le secteur agricole que dans la « société globale ». Les contours de l'activité agricole sont redéfinis et l'idée d'une coopération avec les autres acteurs du territoire est loin d'être évidente. Dans un contexte de crise interne du secteur agricole et de nouvelles demandes sociales à l'agriculture, l'idée de faire des projets ne va pas de soi.

Si l'agriculture est amenée à se préoccuper du territoire, c'est parce que le territoire se préoccupe de plus en plus de l'agriculture. Depuis les années soixante-dix, les espaces ruraux se sont recomposés socialement, les campagnes se sont peuplées d'autres acteurs que les agriculteurs. Les rapports villes/campagnes ont changé. On assiste à un double phénomène : une crise interne du secteur agricole et de nouvelles demandes sociales à l'agriculture.

Des agencements inédits entre des acteurs multiples

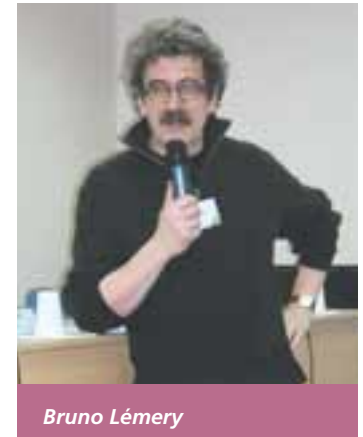
Les contours des activités agricoles sont redéfinis. Leur exercice et leur régulation appellent des négociations et des agencements inédits entre des

acteurs multiples, qui ne sont a priori pas « en phase ». Il fut un temps où les agriculteurs faisaient les questions et les réponses, aujourd'hui, les questions agricoles sont négociées avec de plus en plus d'acteurs différents.

L'invention d'un nouveau régime de développement de l'agriculture suppose des « mises en réseaux » faisant de ce développement un processus de plus en plus territorialisé.

Faire des projets ne va pas de soi

On est passé du constat d'interdépendances de plus en plus fortes entre les activités agricoles et d'autres activités, à l'idée d'une coopération souhaitable qui est loin d'être évidente. Ces nouvelles



Bruno Lémery

relations impliquent des complémentarités – mais aussi des concurrences – dans l'usage et la valorisation de ressources « communes ».

Du côté de l'agriculture, la situation est d'autant plus compliquée que l'on a à faire à de fortes incertitudes d'une part, et à des « intérêts » de plus en plus différents d'autre part, au sein même de la profession. Dans ce contexte, faire des projets ne va pas de soi. Il existe du côté des projets de territoires des logiques multiples (économiques, politiques et sociales), qui nécessitent une bonne articulation car différentes manières de « fabriquer du territoire » peuvent s'affronter.

Permettre au projet agricole de prendre sens et de se concrétiser

Dans ces conditions, c'est-à-dire si l'on prend au sérieux l'idée que les « acteurs » susceptibles de s'engager dans des projets articulant agriculture et territoire ne sont pas « déjà là » et qu'ils ne peuvent se constituer qu'au travers d'un processus d'expérimentation, la notion de compétences doit être maniée avec une certaine prudence.

Ce qui importe, ce n'est pas la diffusion de nouveaux mots d'ordre ou de nouveaux modèles mais la mise en place de dispositifs qui permettent de mettre en relation les acteurs de façon à ce qu'ils soient capables d'identifier les problèmes et sachent s'organiser pour trouver des solutions collectivement. Cette approche présente un certain nombre de conséquences en matière de formation. Il est difficile d'envisager une intervention sans l'associer directement à des actions ou projets de développement. Il est important de mettre l'accent sur les questions de méthode : l'intelligence collective implique de réfléchir à la manière de s'organiser. ■

Se former dans les territoires : quelles compétences ?

Un point commun : la dynamique territoriale

Dans toutes les expériences présentées, l'acquisition de compétences se situe dans le cadre d'une dynamique territoriale professionnelle (organisations professionnelles agricoles) ou multi-acteurs (conseil de pays notamment). Celle-ci révèle les enjeux, les projets, les conditions de réussite qui construisent un cadre dans lequel s'inscrivent les dispositifs de formation.

Deux types de finalités complémentaires pour la formation dans un territoire peuvent être définis :

- devenir acteur ;
- saisir des opportunités et développer des projets collectifs.

1 Devenir acteur suppose de s'inscrire dans une dynamique collective (professionnelle ou non) dans un espace déterminé, lieu possible de projets mais aussi d'enjeux et de conflits potentiels.

Quelles compétences développer ?

- Être capable de conduire une réflexion stratégique partagée : diagnostic, atouts, fragilité, projets collectifs ;
- Connaître les règles et les dispositifs qui régissent un territoire ;

- Savoir identifier des jeux d'acteurs ;
- Savoir faire émerger, concevoir et partager des projets collectifs ;
- Être capable de mettre en place des collaborations et coopérations entre acteurs ;
- Savoir négocier des projets avec les décideurs (locaux ou autres).

En résumé, se former pour construire une intelligence collective et développer des projets dans un territoire.

2 Développer, conduire des projets collectifs (une condition facilitante : être reconnu et acteur, cf. §1).

Quelles compétences développer ?

- Réaliser un diagnostic/projet à partir des opportunités repérées dans le territoire ;
- Savoir positionner le projet dans son contexte ;
- Maîtriser les conditions de réussite liées à la création ou au développement d'activité : technicité, acceptation de projet, partenariat, appui des pouvoirs locaux ;
- Savoir créer et gérer une dynamique collective (ex. petite filière) ;
- Savoir négocier avec les acteurs du territoire, les acteurs économiques notamment.

Des territoires renforcés au secours d'une PAC affaiblie ?

A l'heure d'une nouvelle réforme en profondeur et d'une remise en cause de la PAC, les territoires dont le rôle et les compétences sont renforcés par la décentralisation sont-ils une opportunité de développement pour l'agriculture et de soutien pour les projets des agriculteurs ? Dans l'affirmative, comment accompagner les agriculteurs en général et les responsables professionnels en particulier, dans une réflexion stratégique sur les évolutions actuelles et futures de la PAC, en incluant la dimension territoriale de leurs activités ? Quelles modalités de formation leur proposer ? Pour acquérir quelles compétences, au sein de quels dispositifs ?

Développer l'autonomie des acteurs

*Expérience présentée par
Pascale Gelin, JA/FDSEA
Maine-et-Loire*

Le sentiment d'un puissant « déterminisme » descendant des politiques agricoles de niveau national et européen, ou d'une compétition économique forte au sein des filières de production se jouant à des échelles qui échappent à l'action collective menée localement, freine l'investissement personnel que constitue la prise de responsabilité. VIVEA a lancé en 2005 un appel à propositions destiné à encourager la mise en place de formations dédiées à former des responsables professionnels.

La FDSEA du Maine-et-Loire a répondu à cet appel. « Nos quatre objectifs sont d'acquérir ensemble et de partager un sens commun, de mesurer la plus-value du partenariat et le mettre en œuvre, de développer l'autonomie des acteurs et de faire l'apprentissage du projet », explique Pascale Gelin.

Une formation intitulée « Partenariats et réseaux d'acteurs »

D'une durée totale de dix jours, la formation est divisée en quatre modules : analyser les enjeux, partager un diagnostic territorial, réunir le conseil de famille et porter le projet partenarial sur les fonds baptismaux. Conformément au cahier des charges, le dispositif concerne des publics mixtes : des responsables syndicaux, des acteurs économiques, du développement local ou agricole. Pour réussir un tel projet, un contexte qui favorise le travail en commun est nécessaire. La phase d'appropriation du projet prend beaucoup de temps.

Un comité territorial fédérateur

*Expérience présentée par
Valérie Morier-Genoud,
chargée du secteur
développement territorial à la
chambre d'agriculture de l'Isère*

Dans un contexte économique en pleine évolution, des pressions s'exercent – sur le foncier notamment –,



une crainte de perte d'identité du territoire se développe. A l'écoute des réflexions du terrain, la chambre d'agriculture a décidé de prendre l'initiative dans des territoires où une difficulté de développement émergeait.

Renforcer l'implication dans les territoires

Comment favoriser une réflexion stratégique des agriculteurs sur l'évolution de la place du territoire et des collectivités territoriales dans leurs activités et projets, et comment doit s'organiser cette réflexion ? De quelles compétences nouvelles ont-ils besoin face à cette évolution ? Quels dispositifs et modalités de formation imaginer pour acquérir ces nouvelles compétences ?

Pour répondre à ces questions, il a été nécessaire d'expliquer le contexte en s'appuyant sur des diagnostics de territoire et de filières, des états des lieux, etc. ; le but étant de susciter des interrogations auprès des agriculteurs et de les mettre en mouvement.

La chambre d'agriculture a mis en place plusieurs actions destinées à renforcer l'implication des acteurs du territoire. Parmi elles, un comité de territoire, instance locale représentative du milieu agricole et rural, qui fédère l'ensemble des acteurs d'un territoire et est l'interlocuteur des collectivités territoriales. C'est à la fois un lieu de concertation entre acteurs agricoles et acteurs du territoire et un lieu d'émergence et d'animation des projets locaux de développement agricole, rural et urbain. Cette structure anime et met en œuvre le projet agricole du territoire.

En parallèle, une formation a été mise en place – en réponse à l'appel à propositions « Formation à la responsabilité » lancé par VIVEA – afin de développer les compétences des membres du comité.

Les projets économiques sont nécessaires pour fédérer les acteurs

Face à une PAC affaiblie, le dynamisme partenarial est nécessaire pour créer des projets qui vont renforcer les territoires. Dans les exemples présentés, la politique territoriale a fédéré les protagonistes et a permis de donner forme à des projets de développement. Cette réflexion a permis d'appréhender les besoins du territoire et d'apprendre à travailler ensemble alors que pouvaient coexister des visions opposées sur différents thèmes comme par exemple les fonctions et les usages des espaces dits ruraux : l'espace résidentiel « campagne cadre de vie », l'espace productif « campagne ressource » et l'espace à protéger « campagne nature ». L'objectif étant d'arriver à construire un débat commun, à définir le projet qui rassemble sur le territoire.

Pour Christiane Lambert, présidente de VIVEA, « on est passé d'un développement agricole vertical descendant (reproduction des modèles par filière) à un développement horizontal ascendant fédéré autour de projets locaux. Il est nécessaire de combiner les deux types de développement. Ce sont les pressions externes qui nous poussent à accélérer la réflexion sur les modalités de développement. Les pressions internes (PAC, concurrence...) poussent les agriculteurs à une réflexion plutôt individuelle : « le sursaut de soi », qui va à l'encontre du développement territorial. Pour réussir un projet, il faut un état d'esprit, un porteur de projet, une méthode et du temps. VIVEA, par le biais de la formation, peut intervenir a minima sur les trois premiers éléments. » ■

Les idées clés

➤ Rassembler les acteurs

➤ Construire un lieu d'émergence de projets

Les territoires, partenaires des projets agricoles ?

Les agriculteurs ont des projets d'installation ou de développement qui interagissent avec le territoire dans lequel ils sont implantés : ils y créent de la valeur ajoutée, proposent des produits locaux ou des services de proximité, gèrent et entretiennent des espaces ouverts, utilisent des ressources naturelles, tissent des liens sociaux, maintiennent ou créent des emplois directs et indirects, etc. Les agriculteurs cherchent aussi le soutien des collectivités pour accompagner leurs projets : sécuriser leur foncier, renforcer leurs outils de travail, développer de nouveaux services... Comment les agriculteurs peuvent-ils faire mieux prendre en compte leurs projets par les collectivités qui administrent leurs territoires d'implantation ? Comment la formation contribue-t-elle à acquérir les compétences pour négocier le soutien des collectivités aux projets des agriculteurs ?

Une formation « agriculture et territoire périurbain »

Expérience présentée par Jean-Marc Bertrand, chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône

Pour Jean-Marc Bertrand, « la plupart des agriculteurs ne participent pas au débat parce qu'ils ne sont pas informés de la possibilité de donner leur avis. Seuls quelques agriculteurs leaders ou qui sont impliqués dans la vie locale (en tant qu'élus ou non) expriment leurs besoins en compétences nouvelles essentiellement pour l'élaboration du PLU (Plan local d'urbanisme). Pour susciter des demandes en formation, il faut au préalable impliquer les agriculteurs dans leurs projets de territoire. »

Susciter des demandes en formation

Le programme « Agriculture et territoire périurbain » a été mis en place dans quatorze sites des régions PACA et Rhône-Alpes. Des formations ont été mises en place en amont pour permettre d'identifier les différents

niveaux de territoires et d'en définir l'impact sur les exploitations. La chambre d'agriculture et l'intercommunalité ont travaillé en binôme dans chaque site afin d'élaborer conjointement le volet agricole du projet de territoires. Un groupe de concertation locale s'est mis en place, il était composé d'un tiers d'agriculteurs, d'un tiers d'élus de l'intercommunalité et d'un tiers d'acteurs de la société civile. Ils ont partagé et validé ensemble un diagnostic partagé qui déterminait des enjeux et problématiques, des scénarios à quinze-vingt ans ont ainsi été définis. Des formations ont été programmées, elles portaient sur des thèmes transversaux comme la prise de parole, l'animation, les enjeux sur son métier et les enjeux des autres utilisateurs de l'espace.

Ne pas dissocier animation de terrain et formation

Un colloque intitulé « Replaçons l'agriculture au cœur du pays d'Arles » a également été organisé par la chambre d'agriculture. Jean-Marc Bertrand estime qu'il ne faut pas dissocier l'animation de terrain de la formation, l'une suscitant l'autre, qu'il faut territorialiser

la formation en choisissant des thèmes qui concernent directement le public, et communiquer sur la formation de façon efficace par des mots simples et des thèmes accrocheurs.

Un projet d'agriculture durable

Expérience présentée par Antoine Segretain, agriculteur et maire de Montclus

Antoine Segretain est éleveur, maire et vice président de la communauté de communes. C'est donc à plusieurs titres qu'il a pris le pilotage d'un projet d'agriculture durable sur le territoire Serrois-Baronnies-Oule. Sur ce territoire, les agriculteurs représentent 25 % des actifs. On y constate une déprise qui fait que 300 ha par an repartent à la forêt. Après un état des lieux des territoires, un travail de prospective a été engagé. Le groupe, composé pour moitié d'agriculteurs et pour moitié d'autres actifs, dont des élus municipaux, a abouti au choix d'une orientation à long terme de l'agriculture avec sa traduction en objectifs et plans d'action.

Imaginez votre espace dans vingt ans

C'est à partir de cette question que le groupe a commencé à travailler. Deux scénarios ont ainsi été définis : l'un avec une plus forte activité agricole et une identification forte du territoire, l'autre avec une économie environnementale et un souci du bien-vivre et de la gestion de l'espace. Sur cette base, des fiches des actions à mener depuis le diagnostic jusqu'à leur réalisation ont été élaborées. Quatre objectifs ont été fixés pour envisager l'avenir de ce territoire, ils portaient sur quatre points : le foncier, l'installation et la transmission, le temps de travail, les revenus. Ce projet est renoué tous les ans.

Créer du lien entre les agriculteurs et les autres acteurs

Il existe une méfiance réciproque entre les agriculteurs et les élus urbains. Comment les agriculteurs peuvent-ils intéresser les acteurs du territoire et comment les agriculteurs peuvent-ils répondre à leurs besoins ? Alors que les collectivités territoriales sont peu impliquées sur les questions agricoles, on constate en parallèle un manque de communication entre les agriculteurs et les élus en place. Un travail d'animation est nécessaire pour créer du lien.

Karine Lagarde, de l'IFOCAP Méditerranée, cite l'expérience des « Rencontres méditerranéennes », qui rassemblent des chercheurs et des agriculteurs sur quatre thèmes : l'eau, la politique européenne par rapport à l'OMC, les savoir-faire et l'alimentation méditerranéenne. Elle constate que la rencontre d'agriculteurs avec des acteurs autres permet une liberté de parole et une créativité qui n'existent pas dans les organisations professionnelles ou les instances politiques.

S'engager dans des projets de territoire mais à quel titre ?

Y a-t-il nécessité d'avoir une double casquette (agriculteur et élu) pour travailler sur le périurbain ? Dans quelle mesure l'agriculture peut-elle contribuer à des projets de développement ? Comment convaincre les territoires que nos projets agricoles méritent leur attention ?

Pour Bruno Lémercy, sociologue, cela pose la question de la représentation professionnelle : à quel titre est-on engagé dans un projet ? En tant que structure ou en tant qu'agriculteur ou encore en tant que citoyen acteur des territoires ? Ces fonctions ne sont pas toujours en phase. ■

Les idées clés

➤ Construire une prospective partagée

➤ Associer les agriculteurs à d'autres acteurs du territoire



Les agriculteurs, partenaires des projets de territoire ?

La décentralisation a donné compétence aux collectivités territoriales pour définir les usages des sols (SCOT, PLU...) et encouragé les territoires à s'organiser en intercommunalités de projet. Les conseils généraux et régionaux, l'Etat et l'Union européenne contribuent à ces projets. En conséquence, les territoires mobilisent des moyens de plus en plus importants pour réaliser des projets qui concernent les agriculteurs. Leur participation à l'élaboration des projets de territoire est déterminante pour influencer sur les choix du territoire et se tenir informé des opportunités offertes par les collectivités. Quelles compétences sont nécessaires pour participer efficacement à l'élaboration de ces projets ? Quelles sont les modalités les plus pertinentes pour acquérir ces compétences ?

Association de développement des 7 Vallées

Expérience présentée par Jean-Claude Darque, maire de Auchy-les-Hesdin et conseiller général

Situé dans le Nord-Pas-de-Calais, le territoire des 7 Vallées repose sur l'activité agricole, il a perdu une exploitation sur deux depuis vingt-cinq ans. Au début des années quatre-vingt-dix, trois présidents de communautés de communes ont perçu la fragilité de leur territoire.

Un contrat de développement rural

En 1995, le premier Contrat de développement rural de la région Nord-Pas-de-Calais est signé sur la base d'un projet de territoire. Cet acte, qui doit permettre de construire progressivement une identité de pays, marque la volonté exemplaire de faire bénéficier le territoire d'une procédure contractuelle d'appui au

développement afin de réaliser un plan d'action pour :

- diversifier les activités économiques ;
- contribuer au développement des filières tourisme et viande de qualité ;
- sauvegarder, moderniser et valoriser l'environnement, le patrimoine et les services à la population.

En 1997, l'association « Les 7 Vallées » se transforme en Agence de développement du pays des 7 Vallées. Avec d'autres organismes « satellites » (offices, plateforme d'initiative locale, maison du bois...), elle structure désormais ce territoire très rural, avec l'appui du GRDA (Groupement régional de développement agricole), pivot du conseil de développement.

Un groupe de travail ruralité

En lien direct avec l'Agence de développement des 7 Vallées, un projet d'enquête a été initié par le GRDA. Cette enquête a été menée auprès des exploitants du pays, avec

l'implication des centres de formation du territoire et de l'ADASEA. Le volet qualitatif de l'étude devait permettre de répondre à plusieurs questions : quels projets de développement ? Quelles préoccupations ? Quelles pratiques environnementales ? Quelle situation, quel projet pour les exploitants de plus de 55 ans ? etc. Ces éléments ont permis d'abonder la réflexion du groupe de travail « ruralité » du conseil de développement, des priorités et des propositions d'actions ont été définies. Des actions « directes » ont ainsi été initiées : la création d'un poste pour animer des filières viande de qualité, la création de « l'espace nature des 7 Vallées », regroupant l'ensemble des utilisateurs de la nature : agriculteurs, chasseurs, randonneurs, pêcheurs, touristes... En parallèle, des actions indirectes pour valoriser l'emploi saisonnier en agriculture ont été mises en place.

Formation « SCOT, Sage, pays, développement local... à l'aide ! »

Expérience présentée par Lucie Ryckebusch, conseillère à la chambre d'agriculture du Pas-de-Calais

En 2000, quatre postes d'animation de territoire ont été créés à la chambre d'agriculture du Pas-de-Calais, leur mission étant de faire en sorte que les agriculteurs soient partenaires des projets de territoire, que l'agriculture ait sa place dans ces projets. Face à l'émergence de ces nouvelles structures territoriales ayant un pouvoir de décision pour l'aménagement et le développement des territoires, la chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais a mis en place une formation proposée aux exploitants du département sous le nom « SCOT, Sage, pays, développement local... à l'aide ! » Celle-ci a été mise en place par le groupe d'animateurs de territoire, et proposée aux exploitants souhaitant s'investir. Il s'agissait d'apporter des éléments de connaissance avec de nombreux intervenants de terrain, sur la réglementation et le fonctionnement de l'intercommunalité, des

documents d'urbanisme, des SAGE et des pays ; mais aussi des apports méthodologiques sur comment prendre sa place, ce que l'on peut proposer, comment s'impliquer...

Les agriculteurs doivent acquérir une légitimité

Les pays donnent l'opportunité d'élaborer des projets « ensemble », encore faut-il que les différents acteurs soient impliqués dans les projets. Marc Colmou, du ministère de l'Agriculture (DGFAR), évoque un paradoxe. « Dans cette question nouvelle de l'aménagement du territoire, l'agriculture est au premier rang, elle n'est pourtant pas toujours (ou faiblement) représentée dans les démarches « pays », peut-être à cause de la forte structuration du monde agricole qui donne l'impression d'être autonome. Les élus agricoles représentent leurs organismes mais s'impliquent peu dans les projets, les notions de « paniers de biens », de filière courte et de tourisme se croisent mal avec l'organisation en filière. »

Pour Marc Colmou, « les agriculteurs doivent conquérir leur légitimité au-delà de la fonction de production vers l'aménagement du territoire. »

Quelles caractéristiques pour la formation ?

Quelles compétences sont nécessaires ? Pour une pratique réellement participative, il faut du temps et des compétences liées à l'implication dans les projets. « Il faut aussi – parce que les projets se construisent en réseau – mélanger les publics en formation pour créer un réseau et permettre aux personnes de métiers différents de se rencontrer », selon Philippe Bossebœuf, du Cdfa. Il ajoute que « le problème c'est aussi la motivation à aller en formation ». Un participant s'est interrogé : « Faut-il proposer des actions centrées directement sur le territoire ? L'analyse des plans de formation montre une faible adhésion à cette problématique, alors pourquoi ne pas introduire cette approche territoire dans les formations diversification ? » ■

Les idées clés

➤ Une agriculture qui occupe sa place

➤ Une agriculture force de propositions



Les agriculteurs, acteurs de la démocratie participative ?

La décentralisation conjuguée à l'exigence montante de participation citoyenne conduit à l'instauration de diverses procédures de dialogue territorial entre les multiples parties prenantes d'un territoire ou de la gestion d'une ressource. Les lieux de concertation se multiplient, modifiant les modalités historiques de prise de décisions. Sous peine de se voir oublié, il importe que chaque acteur, et notamment les agriculteurs, soit capable de prendre sa place dans ces nouveaux espaces de démocratie. Quelles compétences mobiliser pour participer et être entendu dans ces lieux de concertation et de dialogue territorial ?

Un marché paysan au cœur du territoire

Expérience présentée par Jean-Marie Oudart, élu VIVEA du comité des Ardennes, président du SUAF

Des groupes de travail au cœur de la démocratie participative

Le pays des Crêtes préardennaises s'est construit en 1985, l'association est devenue communauté de communes en 1996. Différents groupes de travail ont alors décidé de mener des réflexions sur une quinzaine d'axes issus d'un

audit. Aujourd'hui encore, tous les habitants peuvent participer à un groupe, le recrutement se faisant par le bouche à oreille. Les axes de travail sont repris dans le cadre du conseil de développement qui propose ensuite à la communauté de communes les projets, libre à elle de les accepter ou non.

Mise en place d'un marché paysan

Pendant un an, les personnes se sont réunies tous les mois avec l'appui de la communauté de communes. C'était pour elles l'occasion de tenter

de définir les problèmes rencontrés localement. En parallèle, un questionnaire basé sur les pistes de travail émergentes a été envoyé à tous les agriculteurs, cela a débouché sur un travail sur les projets. Ces différentes actions et réflexions ont abouti à la création d'un marché paysan programmé tous les mois regroupant les agriculteurs et d'autres acteurs du territoire. Après chaque marché, tous les acteurs se retrouvent au sein d'une réunion-bilan ouverte à tous.

Des agricultrices qui s'engagent

Expérience présentée par Joëlle Peron, fédération des comités de développement du Finistère

Un groupe de valorisation des agricultrices du Finistère

Le GVAF a été créé par la chambre d'agriculture du Finistère, il fait partie de la fédération des comités de développement. Huit GVAF sont gérés par des conseils d'administration composés d'agricultrices. Plusieurs axes de travail ont été définis :

- favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes en agriculture ;
- acquérir des compétences pour valoriser l'exploitation, la famille et la personne ;
- accompagner la création de nouvelles activités ;
- accueillir les agricultrices entrant dans le métier ;
- communiquer sur le métier par des actions de proximité.

Une formation pour que les agricultrices s'engagent dans les groupes

Les agricultrices sont peu nombreuses à prendre des responsabilités, il est par ailleurs difficile d'assurer le renouvellement des responsables au sein des GVAF. La mise en place d'une formation pour réussir l'engagement

dans les groupes est donc apparue comme une priorité. Comment être entendue en tant qu'agricultrice, mais aussi en tant que femme actrice d'un territoire sans être présente là où se prennent les décisions ? Il s'agissait de mieux comprendre le contexte agricole, son évolution et les enjeux pour les groupes de développement ; clarifier les rôles de responsables au sein d'une association telle que le GVAF, acquérir des bases pour s'affirmer dans son rôle de responsable et motiver un groupe autour d'un projet. Les femmes ont construit un guide mémoire transférable selon les fonctions que l'on peut occuper dans un groupe de développement.

Des formations à publics ouverts

Les femmes et les responsables professionnels

Pour Marc Andriot, de la DRAF Rhône-Alpes, la formation doit concerner tous les agriculteurs et pas seulement les responsables professionnels.

Joëlle Peron fait référence à un réseau « entreprendre au féminin » qui a été mis en place, des liens ont été créés car les femmes viennent de tous les horizons. Carole Lochey, de la chambre d'agriculture de l'Aube : « *Nous essayons d'associer d'autres femmes du milieu rural aux agricultrices en formation, par exemple les femmes d'artisans.* »

Les publics mixtes

Valérie Fontespis-Loste, de l'IFOCAP, raconte que « *cette année, l'IFOCAP a proposé une formation "Développement projet" initialement destinée aux élus locaux, des salariés, des élus et des agriculteurs se sont présentés. De même, pour la formation « Quel avenir du Pays du Cotentin ? », nous avons mobilisé des élus et des agriculteurs, ils avaient des motivations communes.* » ■

Intégrer les formations dans des dispositifs plus larges

Les ateliers de l'après-midi ont mis en avant de mon point de vue deux points importants : la question du cadre et des modalités de formation et la difficulté à mobiliser des publics. Si l'on ne peut nier que l'acquisition de compétences est nécessaire, Bruno Lémery a insisté sur le fait qu'il ne s'agissait pas de transmettre des modèles mais de mettre en place des dispositifs qui permettaient d'identifier les questions et de les traiter collectivement, ceux-ci devant être articulés avec l'action en cours d'élaboration. Comment alors développer des formations-actions et dépasser le modèle dominant dans la formation du secteur agricole qui est la transmission de connaissances ? Cela renvoie sans doute à la formation des formateurs et à leur posture, le processus mis en œuvre étant tout aussi important que le contenu de la formation.

Les projets territoriaux étant construits collectivement par différents acteurs, comment privilégier une approche globale en intégrant la formation dans des dispositifs plus larges ? Cela nécessite vraisemblablement de réinterroger le lien formation/développement tout en distinguant les lieux collectifs d'échanges et les temps de formation.

La question de la mobilisation a suscité de nombreuses réflexions. Des propositions ont été émises telles que la nécessité de donner envie, de ne pas se limiter aux publics des responsables professionnels, de partir des préoccupations concrètes des agriculteurs. L'importance de l'écoute en amont de la formation prend ici tout son sens. ■

Sylvie Bourgeois,
directrice ingénierie et formation
VIVEA

Les idées clés

- Les femmes, actrices du développement local
- Savoir accompagner un projet

Des dispositifs de formation et des projets mobilisateurs ?

Un certain nombre de formations proposent l'acquisition de compétences utiles à l'inscription des agriculteurs dans leurs territoires. Malheureusement, elles ne réussissent pas toujours à motiver suffisamment les agriculteurs.

Comment expliquer cette inadéquation ? Ces formations répondent-elles à un réel besoin ? Les modalités proposées sont-elles adaptées aux souhaits et possibilités des agriculteurs ? Les agriculteurs ont-ils conscience de l'intérêt stratégique de l'acquisition de ces compétences ? Comment les mobiliser sur ces enjeux ?

Former les responsables professionnels

Expérience présentée par Michel Lapointe de l'ADFFPA du Jura.

Comment mobiliser les stagiaires ? Cette question clé se pose à tout organisme de formation. Lorsqu'en 2005 l'ADFFPA du Jura met en place une formation intitulée « Emergence », tous les ingrédients semblent réunis : la réponse à un appel d'offres, la construction collective d'un projet, l'implication des OPA, un comité de pilotage et un système de remplacement.

Un projet en réponse à des besoins identifiés

Le projet « Emergence » répond à l'appel à propositions « Formation à la responsabilité » lancé par VIVEA. Il vise à former de nouveaux responsables, acteurs d'une dynamique professionnelle. Le programme, très complet, est composé de cinq modules. Il doit permettre de répondre aux besoins identifiés par

VIVEA et la chambre d'agriculture du département. Il est question de permettre à des responsables de 30 à 45 ans de prendre du temps pour réfléchir, avec d'autres, à leur engagement, afin de mieux assurer leur responsabilité, mais aussi de mieux comprendre le monde environnant et les mutations de l'agriculture.

Impliquer les membres des OPA dans la construction du projet

Le projet est présenté et débattu à l'occasion d'une réunion réunissant les représentants – quinze au total – de la plupart des OPA. Tous s'accordent pour dire que la formation divisée en séquences de deux jours en résidentiel doit durer quinze jours, une séquence étant organisée le soir pour rencontrer d'autres personnes hors du secteur agricole. Pour le recrutement des stagiaires, chaque OPA s'engage à envoyer une ou deux personnes afin de s'assurer qu'il y ait au moins quinze personnes inscrites. Les personnes qui s'engagent n'auront aucun frais de déplacement et devront être prises en

charge par le service de remplacement. Un comité de pilotage est mis en place, il est composé des membres du comité VIVEA.

Malgré tout, des difficultés à recruter

La formation n'a pas pu avoir lieu en décembre 2005 faute de participants. Une plaquette a été distribuée afin de savoir pourquoi seules sept personnes s'étaient inscrites. Plusieurs facteurs ont ainsi été identifiés : il était difficile d'envisager de s'absenter le soir de chez soi, les associés ou membres de la famille ne voulaient pas travailler avec le remplaçant éventuel, les dates proposées posaient problème, les dates de formation concordaient avec les nombreuses assemblées générales. Il a été nécessaire de trouver des solutions pour pouvoir reprogrammer la formation. Les sessions auront lieu au maximum en journée et se dérouleront au mois de septembre 2006, moment plus calme pour les responsables professionnels.

Mobiliser autour d'un projet de coopérative de territoire

Expérience présentée par Laurent Causse

Le conseil d'administration de la coopérative SICASELI a souhaité contribuer à l'installation d'agriculteurs, un projet ambitieux et innovant impliquant la coopérative et ses partenaires sur le territoire a ainsi été lancé.

Etre légitime et mobiliser

Les membres de la coopérative partent du constat que les agriculteurs partagent trois problèmes essentiels avec d'autres secteurs : la pénurie future de main-d'œuvre, l'habitat et les services. Mais la coopérative est-elle légitime pour intervenir sur ces problématiques ? Elle répond positivement et décide de créer une association « mode d'emploi » (groupement d'employeurs), un club d'entreprise pour discuter avec les artisans (RH) et une CUMA départementale.

Un projet soutenu par les acteurs du territoire

En réponse à un appel à projets sur les nouvelles coopératives, SICASELI

propose de transformer la coopérative agricole en coopérative de territoires. Son projet, soutenu par les élus et les artisans, est retenu. La stratégie consiste à créer un réseau de coopératives : une coopérative « emploi territoire », une coopérative « habitat » et une coopérative « environnementale ». Un site Internet est mis en place afin de centraliser les offres d'emploi, les nouveaux arrivants vont pouvoir être accompagnés.

Ce projet de développement a vu le jour grâce à une coopérative qui a réussi à fédérer autour d'un projet. La formation a pu accompagner le processus. Des stages spécifiques pour les jeunes pris en charge par la coopérative ont été mis en place.

Les freins à la mobilisation

Les participants s'accordaient pour dire qu'il était difficile de mobiliser les stagiaires. Plusieurs causes ont été évoquées. Pour René Aribart, président du comité VIVEA de Bretagne, c'est souvent le manque de temps qui est en cause, celui-ci étant très lié à la capacité de chacun à s'organiser. Laurent Béjot, directeur du CFPPA de Rethel, a souligné qu'il était de plus en plus difficile de former des exploitants à cause d'une mauvaise adéquation entre l'offre et les besoins de formation. Il est important de donner envie d'aller en formation, de penser à la convivialité. Comment motiver les stagiaires ? Les jeunes responsables professionnels n'hésitent pas, par exemple, à se rendre à des congrès alors qu'ils désertent souvent les formations. ■

Les idées clés

- Construire une légitimité
- Faire un diagnostic de la situation
- Mobiliser d'autres acteurs autour d'un projet
- Construire un nouvel outil du développement du territoire

Les événements VIVEA n°3

- Directeur de la publication : Jean-Jacques Loussouarn
- Responsable éditoriale et rédactrice : Cécile Ghiringhelli
- Conception et réalisation de la maquette : Incidences
- VIVEA 81 boulevard Berthier, 75017 Paris.
Siren : 440.656.247
Tél. : 01.56.33.29.00.
Fax : 01.56.33.29.19.
E-mail : redaction@vivea.fr
- Internet : www.vivea.fr

